



EPP

PRISE EN CHARGE DE L'USURE DENTAIRE PATHOLOGIQUE : Évaluations des pratiques professionnelles

Objectifs pédagogiques

- ✓ Intégrer de manière systématique l'évaluation des facteurs de risque d'usure dentaire dans le questionnaire médical et l'anamnèse.
- ✓ Standardiser l'évaluation et la prise en charge des usures en utilisant le score BEWE dans la pratique courante.
- ✓ Optimiser les plans de traitement en fonction du type d'usure, de sa sévérité et de son retentissement fonctionnel/esthétique.
- ✓ Mettre en place une stratégie de prévention personnalisée

N° DPC : 72992525199

Financement



Indemnité : 140,8 €

Non connectée

Public : 
Chirurgien-Dentiste

Durée : 4 heures

Pré-requis : Aucun

Programme

La formation s'organise en 2 parties :

- **Audit initial** : une grille d'audit 1er tour pour faire le point sur ses pratiques.
- **Audit final** : une grille d'audit 2nd tour pour mesurer l'écart et l'évolution des pratiques.